

## DESCRIPTION D'AFFECTATION DE JEUNE VOLONTAIRE DES NATIONS UNIES

### Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

**1. Type d'affectation VNU :** Jeune Volontaire des Nations Unies international

**2. Type d'affectation :** sans famille

Le type d'affectation pour les Jeunes Volontaires des Nations Unies est toujours « sans famille ».

**3. Titre fonctionnel :** Jeune Volontaire en Coordination des Opérations  
**Electorales en Province**

**4. Cadre stratégique du Programme VNU :** Assurer l'accès aux services sociaux de base

**5. Lieu d'affectation/Pays :** Kisangani, RD Congo

**6. Durée :** 12 mois

**7. Date présumée de début d'affectation :** 15 Octobre 2018

**8. Agence/Institution hôte :** Programme des Nations Unies pour le  
**Développement (PNUD)**

**9. Contexte organisationnel /Brève description du Projet :** (Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) travaille dans plus de 170 pays pour aider à élaborer/développer des politiques, des compétences en leadership, des capacités institutionnelles, et à renforcer la résilience afin de soutenir les résultats du développement, en vue d'établir une base durable pour la paix. Le PNUD joue un rôle de premier plan dans les

domaines de la gouvernance démocratique et de la consolidation de la paix et, depuis une dizaine d'années, travaille en étroite collaboration avec d'autres entités de l'ONU, notamment le Département des affaires politiques (Department of Political Affairs - DPA) et le Bureau de soutien à la consolidation de la paix (Peacebuilding Support Office - PBSO) pour soutenir le processus de dialogue national et renforcer les capacités nationales de consolidation de la paix. Le PNUD en RDC relève du Bureau régional pour l'Afrique (RBA). Il a supervisé un budget total de plus de 65 millions USD en 2016 et s'est classé 3ème dans la région et 6ème mondialement pour l'excellence dans l'assurance qualité et l'orientation des résultats.

Le PNUD reconnaît que le développement durable doit être fondé sur la stabilité et la paix et consolidé par la promotion de l'inclusion, du dialogue et de la cohésion sociale. Comme le soulignent les Objectifs de Développement Durable (ODD), et l'ODD 16 en particulier, le développement et la paix sont inextricablement liés. L'incapacité des pays en proie à des conflits à respecter la quasi-totalité de leurs engagements précédents énoncés dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) démontre que le développement - ou le manque - est à la fois un moteur de conflit et un obstacle à la paix. Par ailleurs, en avril 2016, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont adopté des résolutions parallèles et novatrices sur le « maintien de la paix » en réponse au rapport du Groupe consultatif d'experts du Secrétaire général sur l'examen 2015 de l'architecture de consolidation de la paix des Nations Unies. À la suite de ces résolutions, les États membres ont adopté un nouveau mandat pour le maintien de la paix, défini comme « un objectif et un processus ... qui englobe les activités visant à prévenir l'éclatement, l'escalade, la continuation et la réapparition des conflits »; La définition reconnaît que le maintien de la paix est un « processus politique inhérent ». Ces résolutions, qui constituent le mandat le plus ambitieux et le plus étendu en matière de consolidation de la paix à ce jour, éliminent effectivement la distinction entre la consolidation de la paix après les conflits et les autres formes de prévention - efforts qui sont au cœur du travail du PNUD.

Ainsi, le Programme du PNUD en RDC s'articule autour de trois domaines prioritaires :

- i) Gouvernance et consolidation de la paix ;
- ii) Planification du développement et croissance inclusive ;
- iii) Changement climatique et gestion des ressources naturelles.

Faisant suite à la requête du Gouvernement de la RD Congo adressée au Secrétaire Général de l'Organisation des Nations pour un appui à l'organisation des élections locales, provinciales et générales, une mission d'évaluation des besoins (NAM) de la Division de l'assistance électorale du Département des Affaires Politiques du Secrétariat Général des Nations Unies et du PNUD a eu lieu du 24 Septembre au 04 Octobre 2013, des recommandations ont été faites quant au rôle futur du PNUD et de la MONUSCO dans l'appui au processus électoral en RDC. La NAM a notamment recommandé que le PNUD procède à la mise en place d'un nouveau projet d'appui au processus électoral au Congo (PACEC).

Conformément à la résolution 2098 du 28 mars 2013 du Conseil de Sécurité dont l'article 18 précise que la MONUSCO, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, transfèrera dès que possible l'appui technique aux élections aux agences du Système des Nations Unies, le Bureau pays du PNUD a défini une nouvelle vision de l'assistance électorale à fournir à la CENI en partenariat avec les différents bailleurs. Cette vision inscrite dans le nouveau programme 2013-2017 du PNUD sera basée sur l'avis-conseil notamment sur les questions techniques, en lieu et place de l'assistance de substitution initialement fournie, afin de

compenser le manque d'expertise électorale antérieure de la partie nationale. Il s'agira de mettre beaucoup plus l'emphase sur la qualité et la pertinence de l'expertise à mettre à disposition et beaucoup moins sur sa quantité, surtout au niveau central où une expertise nationale est à présent disponible grâce aux différentes actions de renforcement des capacités menées par le PNUD et ses partenaires.

Ainsi donc au regard des enjeux que revêt les prochaines élections, le PNUD RDC recrute en collaboration avec la CENI, un (e) chargé (e) de Reporting pour appuyer l'Unité de Gestion du Projet (UGP) dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet d'appui au cycle électoral au Congo (PACEC).

## **10. Description des tâches :**

Sous la supervision directe du/de la Conseiller Technique Principal du projet et en étroite collaboration avec l'entité de communication du Bureau, le/la Jeune Volontaire des Nations Unies effectuera les tâches suivantes :

- Contribuer à la mise en œuvre et au suivi du plan opérationnel pour les provinces d'intervention, ainsi qu'à sa mise en œuvre et son suivi ;
- Contribuer à l'élaboration du plan opérationnel pour les provinces respectives, ainsi que des stratégies d'opérationnalisation du dit plan ;
- Coordonner l'exécution des activités opérationnelles au niveau des provinces d'intervention;
- Contribuer à la conceptualisation et au suivi de la mise en œuvre de la fiabilisation du fichier électoral et à sa révision le cas échéant ainsi de l'organisation pratique des différents scrutins;
- Contribuer à la conceptualisation et mise en place des chaînes de communication, de reporting et de supervision entre le niveau central de la Commission Electorale Nationale Indépendante de la RDC (CENI) ses démembrés et en assurer ;
- Assurer la mise en œuvre de ces chaînes de communication y compris une évaluation continue de la mise en œuvre des opérations et identification des problèmes administratifs et des faits saillants lors des opérations électorales dans les provinces (en coordination avec les services opérationnels du monitoring opérationnel relevant du SEN) ;
- Renforcer les capacités techniques du personnel homologue CENI y compris par la contribution au Plan de formation des agents électoraux dans les domaines des opérations agréé au niveau provincial, la supervision de sa mise en place dans les provinces d'intervention et la participation aux séances de formation ;
- Appuyer les autorités impliquées dans la gestion du processus électoral dans la planification des activités et l'affectation des ressources pour le processus électoral ;
- Faciliter et appuyer la planification et coordination opérationnelle régionale entre la CENI et les partenaires internationaux et plus précisément la MONUSCO ;
- Conduire la mise en place d'un système d'inventaire et de conservation du matériel électoral;
- Analyser, synthétiser et rédiger les rapports périodiques (Rapports journaliers, rapports spéciaux, rapports hebdomadaires et rapports de fin d'activités) sur la base des contributions reçues des Secrétariats Exécutifs Provinciaux ;
- Appuyer à la gestion au bon fonctionnement du flux d'information entre le siège de la CENI et les Secrétariats Exécutifs Provinciaux afin d'évaluer la mise en œuvre des opérations et d'identifier les problèmes administratifs et opérationnels ;

- Appuyer la Direction chargée de la Coordination et du Suivi des Opérations relevant du Secrétariat Exécutif National, sur le monitoring des faits saillants lors des opérations électorales sur toute l'étendue du pays ;
- Renforcer les capacités techniques du personnel homologues CENI et des membres de l'Unité de Soutien aux Activités Terrain.

En plus de ce qui précède, les Jeunes Volontaires des Nations Unies sont encouragés à :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation.
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

## **11. Résultats attendus :**

- Le Plan opérationnel provincial (et mise en œuvre) ;
- Plan d'appui logistique provincial (et mise en œuvre) ;
- Système d'inventaire et de conservation du matériel électoral dans les provinces respectives;
- Plan de Monitoring sur les faits saillants lors des opérations électorales dans les provinces respectives (et mise en œuvre) ;
- Coordination soutenue dans les provinces d'intervention ;
- Plan de formation des agents électoraux dans le domaine de la logistique (et mise en œuvre);
- Modules de formation spécifiques à la logistique électorale ;
- Séances de formation ;
- Plan de communication, de reporting et de supervision entre le niveau central de la CENI et ses démembrés (et mise en œuvre).
- Indicateurs genre dans les différents Plans et rapports produits.
- La perspective de l'âge, du genre et de la diversité (AGD) est systématiquement appliquée, intégrée et documentée dans toutes les activités tout au long de l'affectation.
- Un état des résultats atteints en matière de volontariat pour la paix et le développement pendant l'affectation, comme par exemple le nombre de volontaires mobilisés, participation aux activités et contribution au développement des capacités.

## **12. Qualifications/compétences requises :**

- Education/formation : Titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (niveau maîtrise BAC + 5 ou équivalent) en sciences politiques, sciences sociales, sciences juridiques, démographie et/ou statistiques ou dans des domaines apparentés.
- Intérêt démontré et/ou expérience dans la participation à des opérations ou à des projets dans le domaine électoral. Une précédente expérience de travail en matière d'appui à la bonne gouvernance ou aux activités dans le domaine de la consolidation de la paix serait fortement appréciée. Une bonne compréhension de la thématique du genre constituerait un atout certain : expérience professionnelle entre 0 et 2 ans
- Motivation à contribuer à la paix et au développement et à servir les autres ;
- Bonnes compétences interpersonnelles, bonnes compétences en matière de réseautage (networking) et de communication ;
- Volonté à contribuer au travail en tant que membre d'une équipe ;
- Flexibilité et ouverture à l'apprentissage et aux nouvelles expériences ;
- Respect de la diversité et adaptabilité aux autres cultures, environnements et conditions de vie ;
- Ecrire et parler couramment le français et une bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires. La connaissance de la principale langue de communication de la région d'affectation serait un atout;
- Une expérience en tant que volontaire et/ou l'expérience d'autres cultures, (par exemple: études, travail en tant que volontaire, stage) seront sérieusement prises en compte ;
- Connaissances en informatique (i.e. Word, Excel, PowerPoint, médias sociaux et autres).

Les Jeunes Volontaires des Nations Unies doivent avoir entre 18 et 29 ans pendant toute la durée de leur affectation.

### **13. Attentes en matière d'apprentissage**

L'apprentissage et le développement personnel constituent des éléments importants de l'affectation du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies et se dérouleront au début, pendant et après l'affectation. En situation idéale, offrir diverses opportunités d'apprentissage et de développement personnel contribuera à renforcer les aptitudes et compétences, améliorer la qualité de l'expérience de volontariat et permettra au volontaire d'avoir une grande motivation.

Les éléments d'apprentissage du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies incluent le développement des :

- Aptitudes professionnelles : y compris les compétences spécifiques et la réflexion sur les aptitudes nécessaires à l'affectation ; les aptitudes acquises au travail telles que la gestion du temps, la résolution des problèmes, l'esprit d'équipe ; et la préparation à l'après affectation comme la structuration d'un CV, les aptitudes pour les entretiens d'embauche, la recherche du travail ou d'autres formes d'occupation
- Aptitudes interpersonnelles : y compris les aptitudes de communication et d'écoute ; la sensibilité multiculturelle et les compétences culturelles ; et la gestion des conflits et du stress.
- Aptitudes liées au volontariat : y compris le leadership, la responsabilité civile ; et l'engagement et la participation active.

Au-delà des opportunités d'apprentissage fournies par le programme VNU, il est attendu des agences hôtes qu'elles soutiennent le développement des connaissances et de la capacité dans

les domaines techniques pertinents pour l'affectation du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies. Il est aussi attendu des agences hôtes qu'elles fournissent, à leurs frais, aux Jeunes Volontaires des Nations Unies la même opportunité de participer aux cours et ateliers de formation qu'elles offrent à leur personnel.

#### **14. Conditions de vie :**

La RD Congo est plus grande que l'Europe occidentale, et par conséquent est très diversifiée. Les conditions de vie - y compris le coût de la vie et la disponibilité de la nourriture, le niveau d'hébergement et les services publics - varient largement entre les lieux d'affectation. Dans la plupart des endroits, les infrastructures de base sont disponibles et un logement privé peut être loué (les coupures d'électricité et d'eau peuvent être fréquentes). Les Volontaires des Nations Unies partagent souvent leur logement. Un certain niveau de service médical est fourni dans tous les lieux d'affectation sur une base de 24/7. Les Volontaires des Nations Unies doivent être conscients qu'ils sont exposés à un certain nombre de maladies tropicales, y compris le paludisme. Les SIM et cartes de recharge sont largement disponibles. Par contre, il y a des lieux d'affectation en RDC où les réseaux mobiles ne sont pas disponibles. Dans les grandes villes (par exemple Kinshasa, Goma, Bukavu, Kisangani), les Volontaires des Nations Unies sont invités à ouvrir des comptes bancaires en Dollars Américains, tandis que dans d'autres endroits, les banques peuvent être absentes et les paiements VLA seront traités en espèces.

#### **15. Conditions de Service : international**

La durée de votre affectation est de 12 mois.

Le/la volontaire reçoit une indemnité de subsistance des Volontaires (VLA) par mois, versée à la fin de chaque mois pour couvrir le frais de logement, les charges locatives (eau, électricité, gaz), les frais de transport, les frais de communication et les autres besoins de base. La VLA se calcule en appliquant l'indice de l'ajustement de poste (PAM) au taux de base du VLA 1.282 \$EU. Le taux de base s'applique à l'ensemble des pays, tandis que le PAM est spécifique au lieu d'affectation/pays et varie en fonction du coût de la vie. Cette méthode permet de s'assurer que les Volontaires internationaux des Nations Unies ont un pouvoir d'achat comparable à tous les lieux d'affectation indépendamment des fluctuations du coût de la vie. Le PAM est établi par la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (<http://icsc.un.org>). Par exemple, si le PAM pour le mois en cours est de 54,6%, alors le VLA pour ce mois sera \$1.982 (eg. 1.282 \$EU X 1,546). En conséquence la VLA pour cette affectation est présentement (en janvier 2018) de : 1,823 \$EU par mois \$EU par mois.

Quand les Volontaires des Nations Unies sont affectés dans des lieux d'affectation « sans famille » où les conditions de vie sont très difficiles et classées par la CFPI sous la Catégorie D ou E, ils reçoivent une prime mensuelle leur permettant de faire face aux dépenses additionnelles dues aux conditions de vie difficiles.

En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'installation (SIG) en début d'affectation (si le/la volontaire ne résidait pas dans le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant la prise de fonction) et, également en cas de réaffectation à un autre lieu d'affectation.

Pendant leur affectation, les Volontaires des Nations Unies sont couverts pour une assurance médicale et une assurance-vie qui couvre également les situations d'invalidité permanente.

Ils/elles reçoivent le billet d'avion pour le voyage d'affectation. Ils/elles ont droit aux congés annuels et font partie intégrante du système de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements des frais liés aux mesures de sécurité résidentielle). Ils/elles ont droit aux per diem pour les missions officielles aux taux établis par l'ONU. A la fin de l'affectation, un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant sont payés par le Programme VNU.

Le programme VNU enverra une copie des conditions de service, y compris le code de conduite, au candidat retenu pour de plus amples informations.

**Description d'affectation préparée par le Gestionnaire du projet/ Agence Hôte :**

Judith SUMINWA, PNUD RDC

**Date: 29/01/2018**

**Description d'affectation approuvée par le Représentant Résident/Directeur Pays du PNUD ou l'Unité de terrain VNU**

Fabien Faivre, Chargé de Programme VNU a.i

**Date: 29/01/2018**

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.